

Annexe IV

Bilan de la justice pénale internationale

La Complémentarité

Modèle de document

1. Type de débat

Panel sur le bilan du principe de la complémentarité : Combler « l'espace d'impunité »

2. Noms préliminaires de l'orateur principal, des panélistes et de l'animateur

Observations liminaires : Points focaux

Panélistes

Haut Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navanethem Pillay (à confirmer)

Procureur de la Cour pénale internationale, M. Luis Moreno-Ocampo

Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, M. Serge Brammertz

Autres à confirmer

3. Programme de travail préliminaire

Vendredi, 4 juin 2010

15:00-15:15 Observations liminaires du point focal

15:15-16:45 Panel

Élaboration du principe de la complémentarité

Mise en application pratique de la complémentarité et du système du Statut de Rome

La complémentarité positive, ce qu'elle représente et pourquoi elle est nécessaire

L'application de la complémentarité positive dans la pratique/habiliter les juridictions nationales

16:45-17:45 Débat ouvert

17:45-18:00 Résumé et observations de clôture

4. Résultat escompté

Résolution (jointe en annexe)

5. Matériel de référence

Rapport du Bureau sur la complémentarité intitulé « Bilan du principe de la complémentarité : combler l'espace d'impunité » (joint en annexe)

6. Informations supplémentaires

- Manifestations parallèles sur la complémentarité dans la pratique
- Participation à des activités des donateurs

Appendice I

Rapport du Bureau : La complémentarité

**Bilan du principe de la complémentarité :
combler l'espace d'impunité¹**

Appendice II

Projet de résolution sur la complémentarité²

¹ Voir document ICC-ASP/8/51

² *Documents officiels de l'Assemblée des États Partie au Statut de Rome de la Cour internationale, reprise de la huitième session, New York, 22-25 mars 2010* (Publication de la Cour pénale internationale, ICC-ASP/8/20/Add.1), ICC-ASP/8/Res.9, annexe VII. Éventuellement pour examen lors de la Conférence de révision.